RAPPORT D'ACTIVITÉ

2019

CREUSOT MONTCEAU
COMMUNAUTÉ URBAINE

Sommaire

page 3
• Chiffres clés

pages 4 et 5
• Entretien avec David Marti, président de la communauté urbaine Creusot Montceau

DÉVELOPPEMENT DURABLE

pages 6 et 7
• 60 actions définies dans le cadre du projet de PCAET

BUDGET

page 8
• Niveau d'investissement élevé sans augmentation des taux de fiscalité

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

pages 10 et11
• Le ferroviaire bat son plein sur le site des Chavannes
• Industrie, un territoire pilote
• French Fab Tour, innovation made in France

pages 12 et 13
• La communauté investit avec les entreprises
• Le soutien au commerce et à l'artisanat
• Climat, le soutien aux agriculteurs
• Produire et consommer local
• Un contrat pour la santé

page 14
• L'attractivité du territoire s'expose

page 15
• L'insertion professionnelle comme mission

page 16
• Campus Sud Bourgogne : des nouveautés pour entretenir les liens étroits avec le monde de l'entreprise

RÉNOVATION URBAINE

page 18
• Le Creusot : rénovation urbaine au cœur de Ville

page 19
• Montceau : aménagements urbains et valorisation touristique

pages 20 à 21
• La communauté aménage les communes

page 22
• Logement : Bimby étendu à 9 communes

page 24
• Plan local d'urbanisme intercommunal, la prise en compte des remarques

PROXIMITÉ

pages 26 et 27
• Réduction des déchets : une démarche participative grandissante

page 28
• Eau et assainissement : un site internet et des travaux

page 29
• Mobilité, des nouveautés et des expérimentations

page 30
• La communauté urbaine en action contre l'ambroisie

PATRIMOINE

page 32
• Écomusée Creusot Montceau : une saison intrigante

LES DIRECTIONS FONCTIONNELLES

page 34
• La direction des Systèmes d'information et Information géographique

page 35
• La direction des Ressources humaines

page 36
• La direction de la Logistique et des Moyens généraux

page 37
• La direction des Finances
• La direction des Affaires juridiques et Commande publique

page 38
• La direction de la Communication

LES COMPÉTENCES

page 39
• Les compétences de la communauté urbaine

Chiffres clés

- **34** communes
- **97 000** habitants
- **742 km²** de superficie
- Un bassin de **35 000** emplois
- **3 600** entreprises
- Plus de **1 000 ha** de zones d'activités
- **200 km** de fibre optique
- Plus de **1 700** étudiants
- Près de **700 000** voyageurs à la gare TGV
- **1** écomusée

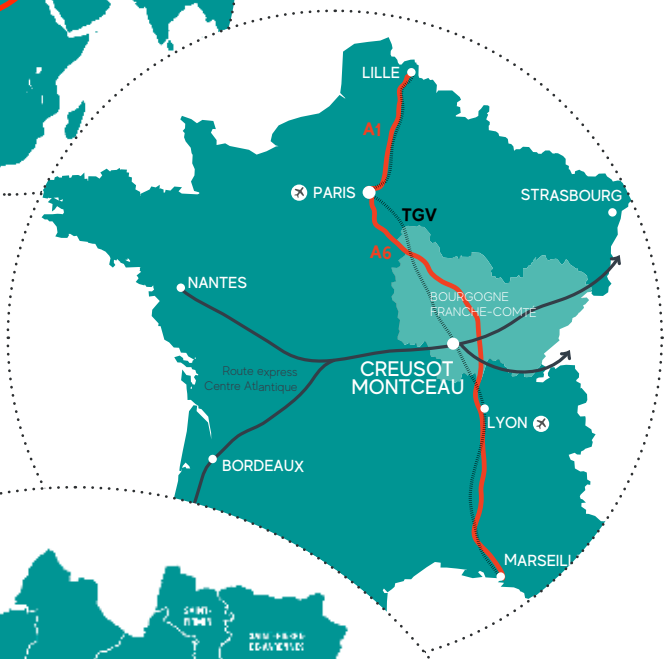

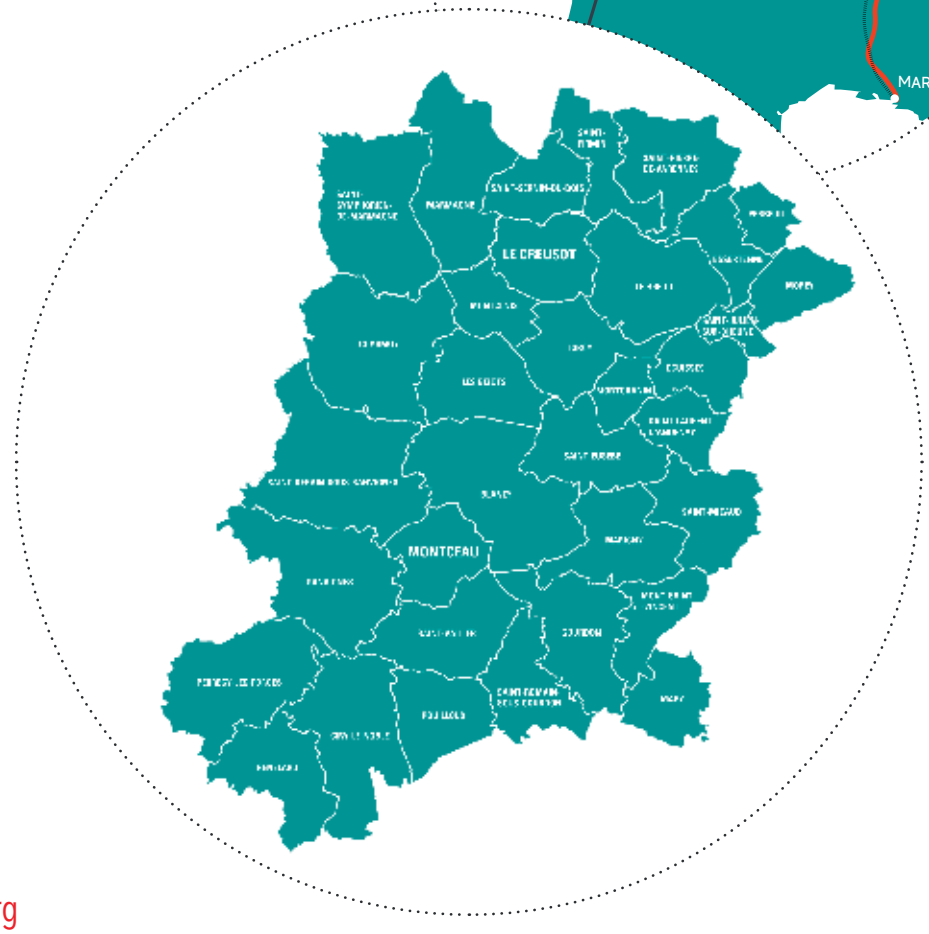

Conception : Service communication
communauté urbaine Creusot Montceau.
Impression : SEIC

Château de la Verrerie - BP 90069
71206 Le Creusot Cedex

info@creusot-montceau.org
www.creusot-montceau.org

N°Vert 0 800 216 316

ENTRETIEN AVEC DAVID MARTI

« Une gestion saine tout en impulsant une véritable dynamique de développement »

La maîtrise des dépenses a permis de financer les projets essentiels au développement économique du territoire et à l'embellissement du cadre de vie. Tous budgets confondus, le total des investissements atteint 139 millions d'euros pour la période 2014-2019.

© Franck Juillot

David Marti, *président de la communauté urbaine Creusot Montceau*

Quel regard portez-vous sur l'année 2019 ?

C'est une année de fin de mandat, propice aux bilans, financier notamment. Sur l'ensemble de ce mandat, la stricte maîtrise des dépenses de fonctionnement a permis de faire face à la baisse massive de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) dans le cadre de la participation des collectivités au redressement des finances publiques. Pour la communauté urbaine, la perte cumulée de la DGF atteint 19 millions d'euros sur la période 2014-2019.
Malgré cela, la collectivité a maintenu un niveau élevé d'investissement sans augmenter les taux de fiscalité. Toujours sur la période 2014-2019, plus de 106,5 millions d'euros ont été investis sur le seul budget principal. Et, tous budgets confondus, le total des investissements atteint 139 millions d'euros.

En d'autres termes, la communauté urbaine s'est astreinte à une gestion saine tout en impulsant une véritable dynamique de développement.

Quels sont pour vous les projets marquants qui ont été menés à bien ?

Je citerai tout d'abord l'élargissement de la communauté urbaine. Huit nouvelles communes l'ont rejointe début 2014 et sept début 2017. Lorsque les maires de ces communes évoquent ce sujet avec moi, c'est globalement pour exprimer leur satisfaction. À mon sens, la communauté urbaine a su prendre en compte ce nouvel équilibre urbain – rural. Elle a par exemple créé un groupe de travail dédié au monde agricole qui a contribué à la mise en place d'aides pour permettre aux exploitations agricoles de réduire leur facture d'eau. Autre exemple : elle a mené un vaste programme de montée en débit. 3 500 foyers, situés majoritairement dans des communes rurales, ont ainsi pu bénéficier plus rapidement d'un meilleur accès à Internet, en anticipation du déploiement du très haut débit par les acteurs qui en ont la charge.
Sur le plan économique, l'envol de Mecateamcluster, autour de la maintenance des engins de travaux mobiles dans le secteur ferroviaire, est un très bel exemple de structuration de filière sur notre territoire, dont nous devons nous inspirer pour en développer d'autres. Par ailleurs, le vaste programme d'aménagement mené sur Coriolis doit être un point de départ pour mieux exploiter le réel potentiel de cet espace d'activité. Enfin, rappelons que notre territoire a été

labellisé « Territoire d'industrie », aux côtés des communautés de communes Entre Arroux, Loire et Somme, du Grand Charolais et du Grand Autunois Morvan.
En termes d'aménagement, des projets ambitieux ont été réalisés, à l'image de l'esplanade Simone Veil au Creusot, de la transformation du boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy et de la rénovation du port de Montceau, qui s'inscrit dans un objectif plus large : développer une véritable politique touristique pour valoriser le canal du Centre. En lien avec les communes, de nombreux aménagements ont également été réalisés sur l'ensemble du territoire pour embellir le cadre de vie.
Ce mandat constitue par ailleurs un tournant dans notre politique de logement. Jusqu'alors, la communauté urbaine avait concentré son effort sur le parc social car c'était une nécessité. Nous avons maintenant lancé plusieurs dispositifs pour travailler sur le logement privé, car c'est un élément clé de l'attractivité de notre territoire. Dans le cadre d'une première Opération programmée d'amélioration de l'habitat (Opah), près de 1 300 logements ont été rénovés pour un montant total de travaux de 21 millions, dont plus de 11,5 millions de subventions publiques. En complément, nous avons expérimenté le dispositif Bimby (pour « Build in My Backyard » ou « Construire dans mon jardin ») pour lutter contre l'étalement urbain. Le succès de ces dispositifs nous amène à les reconduire.

La communauté urbaine a lancé plusieurs dispositifs en faveur de l'habitat privé, car c'est un élément clé de l'attractivité du territoire.

Les services aux habitants ont eux aussi évolué…

Tout à fait. En 2016, nous avons refondu les réseaux de transport, et notamment dissocié le réseau de transport urbain et le réseau de transport scolaire. Le premier a été adapté pour mieux correspondre à la fréquentation et pour ramener le budget dans une enveloppe raisonnable, ce qui était un impératif. Quant au réseau de transport scolaire, il est devenu entièrement gratuit pour les élèves habitant et scolarisés sur le territoire communautaire.
Une politique volontariste a également été menée en matière de collecte des déchets, pour améliorer la qualité du tri et donc la valorisation de nos déchets. Nous avons également initié le dispositif « Territoire zéro déchet zéro gaspillage » pour réduire la production de déchets, verts en particulier.
La fin des contrats de délégation de service public pour l'eau et l'assainissement nous a donné l'opportunité de questionner nos pratiques et, en 2018, nous sommes passés en régie intéressée pour l'exploitation de l'eau et de l'assainissement.
Enfin, nous avons réalisé des efforts budgétaires significatif en faveur de la voirie et apporté une contribution financière importante aux travaux de sécurisation de la RCEA, pilotés par l'État.

En 2018, la communauté urbaine a signé un Contrat métropolitain avec la Région Bourgogne-Franche-Comté. En quoi est-ce un acte majeur ?

C'est une reconnaissance, de la part de la Région, des fonctions métropolitaines assurées par la communauté urbaine. Il prévoit que la Région accompagne 33 projets, pour près de 20 millions d'euros, pour un montant total d'investissement de plus de 56 millions d'euros. Ce contrat inclut un certain nombre de projets que j'ai déjà cités mais aussi la création d'un site technopolitain pour dynamiser la création d'entreprises, la construction d'une nouvelle résidence étudiante, la restauration de la villa Perrusson, la modernisation des expositions permanentes de l'Ecomusée, le développement des centres urbains…

© Réalistaion Chambaud Architectes - ilmage du concours

Une nouvelle résidence étudiante va ouvrir à la rentrée 2021.

Par son ampleur, ce contrat métropolitain nous permet de réaliser des projets plus ambitieux, confortant ainsi notre territoire dans une dynamique de développement essentielle à son avenir.

60 actions définies dans le cadre du projet de PCAET

En 2019, le projet de Plan climat air énergie territorial se poursuit, notamment avec la définition d'un plan de 60 actions qui s'articulent autour de 8 thématiques.

La communauté urbaine a engagé depuis 2017 l'évolution de son Plan climat énergie territorial (PCET) en un Plan climat air énergie territorial (PCAET), conformément à la loi pour la transition énergétique. Ce projet de territoire vise principalement trois grandes finalités : réduire les factures énergétiques et développer les énergies renouvelables, limiter les émissions de gaz à effet de serre, s'adapter aux changements climatiques.
Le PCAET est une démarche de planification, à la fois stratégique et opérationnelle, qui s'appuie sur une dynamique de territoire, en mobilisant et en impliquant les acteurs concernés (entreprises, associations, citoyens, ...). La communauté urbaine, assurant un rôle d'impulsion et de coordination de la démarche, a organisé une large concertation avec ces acteurs de manière à élaborer conjointement une stratégie climat-air-énergie territoriale et un plan d'action permettant sa traduction opérationnelle.

Arrêté en 2019, ce plan compte 60 actions à réaliser dans les six prochaines années (2019-2025) à l'échelle du territoire communautaire. Elles sont réparties dans les 8 axes suivants : rénovation de l'habitat, mobilité et transport, ressources et gestion de l'eau, économie circulaire, gestion du patrimoine communautaire, énergies renouvelables ou de récupération, alimentation et animations et dispositifs support.
Ce plan d'action engage une démarche visant l'atteinte d'objectifs territoriaux quantifiés définis à moyen terme (2030) dont : réduction de 14% des consommations d'énergie par rapport à 2014, couverture énergétique de 21% par les énergies renouvelables, réduction de 27% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2014, et réduction des polluants atmosphériques.

© Adobe Stock

Le projet de PCAET a été arrêté au conseil communautaire du 27 juin 2019. Le PCAET et son évaluation environnementale ont ensuite été soumis aux avis de l'Autorité Environnementale, du Préfet de Région et de la Présidente de Région. Enfin, le projet sera présenté aux habitants du territoire communautaire lors d'une consultation publique en 2020. Le projet de PCAET, éventuellement modifié pour tenir compte de cette participation et des avis émis, sera de nouveau soumis au conseil communautaire de la communauté urbaine pour adoption définitive.

En parallèle des validations administratives légales, certaines actions inscrites au plan d'actions du PCAET ont déjà été engagées ou poursuivies : rénovation du parc de logements, élaboration d'un schéma vélo, réduction de la production de déchets au travers de dispositifs favorisant l'économie circulaire, accompagnement du développement de productions et consommations alimentaires locales, etc.

Une collectivité écoresponsable

Afin de suivre sa progression dans une dynamique de développement durable, la communauté urbaine a engagé une démarche de co-construction d'un référentiel avec les différents services de la collectivité. Ce référentiel se base sur des indicateurs de suivi liés au fonctionnement interne, aux services à la population et au suivi des politiques territoriales et répondant à une ou plusieurs des cinq finalités du développement durable.
Une première phase a permis de repérer et collecter les indicateurs déjà utilisés dans les services, notamment dans le cadre de la mise en place des nouveaux modes de gestion de la dématérialisation, de la réalisation des états des lieux des matériels et bâtiments, ainsi que des pratiques et des actions des services.
La deuxième phase, encore en cours, permettra, dans le cadre d'une réflexion partagée avec les services, de définir les indicateurs les plus pertinents et de les structurer en référentiel. Elle s'appuiera également sur les outils de suivi du plan d'actions du PCAET.
Cette démarche permettra à chaque service de se situer dans la démarche collective et de suivre l'évolution des pratiques durables.
Ce processus collaboratif s'accompagnera d'une sensibilisation spécifique des agents de la collectivité et se poursuivra par la mise en place d'une démarche interne de valorisation des éco-gestes des agents dans le cadre du PCAET.

Second projet de centrale photovoltaïque au sol

Deux ans après Saint-Eusèbe, un deuxième projet de centrale photovoltaïque au sol a démarré en 2019 aux Découvertes à Sanvignes, sur des terrains mis à disposition par la communauté urbaine.
La centrale devrait voir le jour en 2020 permettant ainsi un quasi-doublement de la production annuelle d'électricité d'origine renouvelable sur le territoire communautaire.

Un schéma directeur cyclable pour une mobilité plus durable

Afin de développer l'usage d'une mobilité plus durable sur l'ensemble du territoire, la communauté urbaine a engagé un travail, en concertation avec les communes, pour définir un schéma directeur cyclable.
Ce document contribue à promouvoir de manière concertée l'usage du vélo en développant notamment un réseau d'itinéraires continus et sécurisés permettant de donner une vraie place aux cyclistes.
Il permettra ainsi à la communauté urbaine de poursuivre et structurer son action en faveur du vélo, conformément aux orientations du PCAET, et de s'inscrire dans une réflexion plus globale qui intègre ce mode de transport à l'ensemble des mobilités possibles sur le territoire.
Le schéma directeur cyclable est un document « vivant » qui s'adaptera en fonction des évolutions du territoire et de l'évaluation de la politique cyclable. Il a donc vocation à être amendé et révisé.

© Fotolia

Niveau d'investissement élevé sans augmentation des taux de fiscalité

Les résultats de l'exercice 2019 montrent à nouveau que la communauté urbaine a maintenu et préservé sa situation financière à un niveau satisfaisant, sans augmentation des taux de fiscalité, tout en réalisant un haut niveau d'investissement et en préservant les ratios financiers.

Les dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élèvent à 59,7 millions d'euros, soit une consommation à hauteur de 94,5% du budget total voté. Elles sont en légère hausse de 0,22% par rapport au compte administratif 2018.

Les charges à caractère général s'établissent à près de 24,2 millions. Les postes les plus importants concernent :

- la politique des déchets : 8,2 millions,
- le transport scolaire : plus de 4,5 millions,
- l'entretien de la voirie : plus de 3,5 millions,
- la défense incendie et les eaux pluviales : 1,6 million.

En diminution de 2,38% par rapport à l'exercice 2018, les charges de personnel s'élèvent à 18,3 millions.

Les recettes réelles de fonctionnement de l'exercice 2019 s'élèvent à 73 millions d'euros. Les impôts et taxes s'élèvent à 45,2 millions et représentent près de 62 % des recettes réelles encaissées. Ils sont en augmentation globalement de 3,80% par rapport à l'exercice 2018. On constate une bonne dynamique des recettes de fiscalité professionnelle, en augmentation de 5,16% pour la cotisation foncière des entreprises (CFE) et de 1,83% pour la cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE).

Les dotations, subventions et participations, qui représentent quant à elles à 22,1 millions, sont en baisse de 1,16% par rapport à l'exercice 2018.

Répartition du budget par politique publique

(Tous budgets confondus)

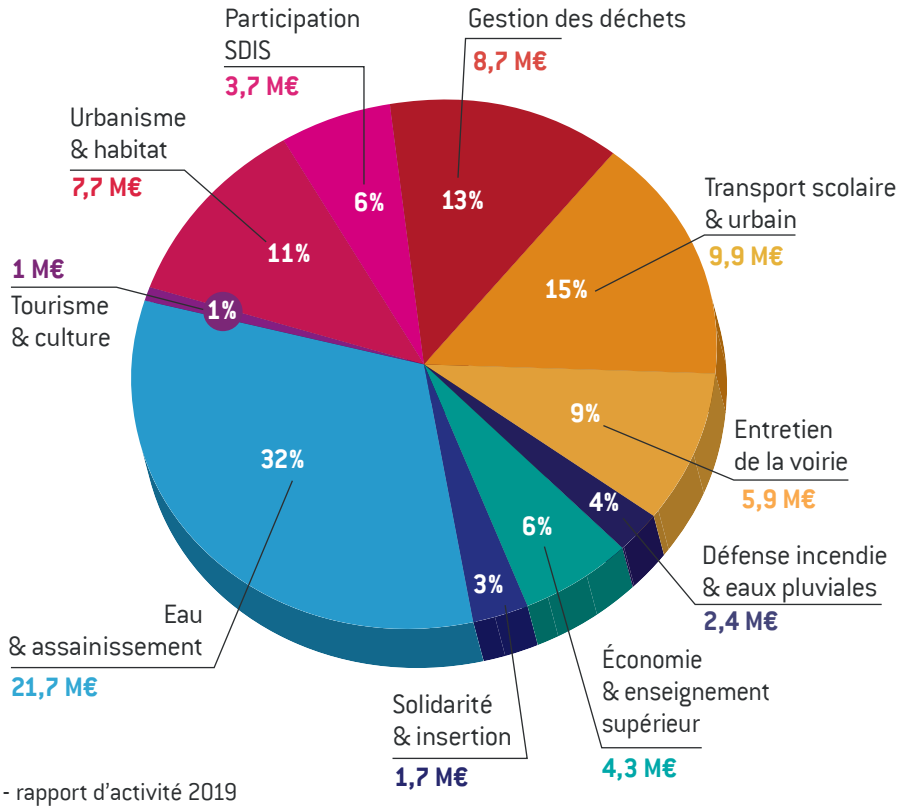

Près de 21,5 millions en investissement

Les dépenses réelles d'investissement hors dette s'élèvent à près de 21,5 millions d'euros.

Une enveloppe de près de 4,2 millions a été consacrée au développement économique. Elle inclut principalement la sécurisation de la RCEA (1,1 million), la poursuite du développement du Site Technopolitain (920 000 €), l'aménagement de la zone Coriolis (790 000 €), le Fonds d'aide au règlement immobilier (300 000€), ainsi que l'aménagement de plusieurs zones d'activités (le site des Chavannes, zone d'activité du Châtillon et de Torcy).

5,5 millions d'euros ont été consacrés au renouvellement urbain et à l'attractivité résidentielle, avec notamment, l'esplanade Simone Veil au Creusot (1,5 million), le port et la centralité de Montceau (990 000 €), l'aménagement de la rue de l'Étang de la Forge au Creusot (630 000 €), le boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy (290 000 €) et le logement avec les dispositifs Opah et Bimby (578 000 €).

1,7 million a été consacré à la solidarité et la cohésion sociale.

Enfin, plus de 8 millions ont été consacrés aux services de proximité, dont 2,4 millions pour la voirie, 2,4 millions pour les aménagements urbains dans les communes (aménagement boulevard de Lattre de Tassigny et place Salengro à Montceau, rue de Mâcon à Montchanin, l'aménagement du lieu-dit le Mussau à Essertenne, l'aménagement du restaurant scolaire au Breuil, l'entrée sud de Saint-Sernin-du-Bois...), 825 000 € pour le réseau d'eaux pluviales, et près de 520 000 € pour les déchetteries.

Les recettes réelles d'investissement s'élèvent à près de 29 millions.

DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE

Le ferroviaire bat son plein sur le site des Chavannes

L'année 2019 fait de nouveau état du dynamisme ferroviaire des entreprises du Mecateamcluster.

Embranché au réseau national

Patrick Jeantet, PDG de SNCF Réseau, s'est rendu fin avril à Montceau sur le site des Chavannes pour découvrir les infrastructures de la plateforme ferroviaire de la grappe d'entreprises Mecateamcluster. Cette visite lui a permis de parcourir la halle de maintenance des engins de travaux ferroviaires qui fêtait sa première année de mise en service, le bâtiment de l'entreprise Erion, les voies-écoles pour la formation et le centre de formation du Campus Mecateam. Cette matinée fut également le cadre de l'inauguration de l'embranchement reliant la plateforme Mecateam au réseau ferré national.

Le site des Chavannes poursuit son expansion avec notamment l'implantation de l'entreprise Erion et l'ouverture du Campus Mecateam.

Erion s'installe à Montceau

L'entreprise Erion, déjà implantée en Espagne et au Portugal, a inauguré en juin son premier centre français de maintenance des locomotives. D'une longueur de 90 m, ce bâtiment est implanté sur la plateforme ferroviaire de la grappe d'entreprises Mecateamcluster sur le site des Chavannes à Montceau. Représentant un investissement de plus de 10 millions, c'est le premier centre français de maintenance de matériel ferroviaire de l'entreprise Erion.

Cette nouvelle implantation d'un investisseur étranger témoigne de l'intérêt porté par les industriels du ferroviaire à cette plateforme qui répond désormais à leurs enjeux de développement en France et en Europe. Infrastructures connectées au réseau ferré national, à proximité du principal axe de fret français qui relie la Belgique à Marseille, ce sont les atouts majeurs de ce site qui est voué également à la formation aux métiers du ferroviaire.

La 4e édition des Mecateameetings, avec ses 42 exposants, a accueilli plus de 400 participants.

Mecateameetings, à la rencontre des spécialistes du ferroviaire

Fin septembre, la plateforme des Chavannes est devenue la capitale des travaux ferroviaires à l'occasion de la 4e édition des Mecateameetings.

Organisé par Mecateamcluster, qui réunit désormais plus d'une centaine d'entreprises, ce rendez-vous bisannuel s'est étoffé en 2019 avec une zone d'exposition événementielle de matériels ferroviaires sur les voies-écoles construites par la communauté urbaine Creusot Montceau à l'intention des organismes de formation.

Cette édition, qui a accueilli plus de 400 participants et rassemblé 42 exposants, a permis de présenter les innovations dans le secteur des engins de travaux ferroviaires. Plus de 200 visites ont eu lieu afin de faire découvrir le site des Chavannes avec notamment l'atelier de maintenance mutualisé, l'atelier Erion et les voies-écoles.

Industrie, un territoire pilote

Parmi les 146 Territoires d'industrie choisis par l'État, la communauté urbaine fait parti des 20 territoires pilotes, fers de lance de la réindustrialisation au niveau national.

Lundi 3 juin, Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Industrie et des Finances, est venue au Creusot pour la signature du protocole « Territoire d'industrie ». Aux côtés de la communauté urbaine Creusot Montceau, trois collectivités voisines ont été invitées par l'État à composer le « Territoire d'industrie Ouest Saône-et-Loire ». Il s'agit du Grand Autunois Morvan, du Grand Charolais et Entre Arroux, Loire et Somme. La signature de ce protocole a fait suite à la visite du jeudi 21 mars à Matignon, durant laquelle le Premier ministre a reçu la délégation du Territoire d'industrie Ouest Saône-et-Loire qui compte parmi les 20 territoires pilotes au niveau national. Les 3 premiers enjeux de développement économique qui ont valu cette distinction à la communauté urbaine sont la grappe d'entreprises du ferroviaire Mecateamcluster, la mise en œuvre du site Technopolitain et celle du Campus des métiers et des qualifications porté par l'IUT du Creusot.

French Fab Tour, innovation made in France

La tournée nationale du French Fab Tour a fait étape au Creusot, le 21 mars, et la place Schneider a pris l'allure d'un « village » réunissant collégiens, lycéens, étudiants, enseignants, entreprises et partenaires du développement économique de la communauté urbaine. Cette journée d'immersion au contact des industriels du territoire a eu notamment pour vocation de mettre en avant l'innovation technologique et l'emploi. Possibilités de carrières, besoins de recrutements, opportunités de stages, enjeux, métiers et salaires ont été les thématiques concrètes développées lors de cette journée consacrée à l'avenir du made in France.

- **3 600** entreprises
- Un bassin de **35 000** emplois
- Plus de **1 000 ha** de parcs d'activités
- **56** entreprises accompagnées en 2019 par la communauté urbaine
- **19** projets soutenus financièrement en 2019 avec près de **500 000 €** de subventions
- Près de **20 ha** de surface à portée économique vendus en 2019

La communauté investit pour les entreprises

La loi NOTRe a donné la compétence immobiler d'entreprise à la communauté urbaine qui peut désormais attribuer des aides financières directes pour soutenir les investissements des entreprises dans ce domaine, en plus de ses attributions liées au développement économique.

Pour ajouter à son engagement au développement d'activités économiques créatrices d'emplois et de richesses sur le territoire, tel que l'aménagement des zones d'activités, la communauté urbaine s'est dotée d'un Fonds d'intervention en immobilier d'entreprises. Ce soutien financier est destiné aux entreprises afin de les accompagner directement dans leurs investissements liés à l'acquisition et l'aménagement de bâtiments existants, à la construction de nouveaux bâtiments, ainsi qu'à la location de locaux. Activités nouvelles, innovations, stockages supplémentaires, recrutement et confort des salariés sont les enjeux et les objectifs pour lesquels sont accordées ces subventions, avec un plafonnement de 100 000 €.
Depuis la création de ce fonds en 2017, ce sont 8 entreprises qui en ont bénéficié et qui ont réalisé 5,2 millions d'investissements. Il s'agit de Matière, So Bag, Systel Electronique, Vert Olive, Eugène et Deschamps, Isosign, Novium et Symbiose technologies.

Le Fonds d'intervention en immobilier d'entreprises a permis de soutenir 5 entreprises en 2019, dont So Bag (photo), avec l'octroi de plus de 400 000 € de subventions .

Le soutien au commerce et l'artisanat

En 2019, la communauté urbaine a accordé près de 100 000 € de subventions pour soutenir les artisans et les commerçants du territoire.

Le Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (Fisac) est un outil de développement du commerce et de l'artisanat visant à favoriser la création, le maintien, la modernisation et l'adaptation des entreprises et commerces de proximité. Afin de poursuivre son action de redynamisation de l'activité commerciale sur le territoire, la communauté urbaine Creusot Montceau mobilise le dispositif Fisac pour une troisième édition (2018-2021), qui permet le versement d'aides directes aux entreprises de proximité effectuant des investissements pour la modernisation de leurs activités.
En 2019, ce sont donc 11 projets qui ont été accompagnés pour un montant total de subvention de 65 646 €.

Via le fonds d'aide au commerce en milieu rural, la communauté urbaine Creusot Montceau accompagne des projets variés : création ou réhabilitation de locaux commerciaux et artisanaux, acquisition de véhicules de tournées pour les commerçants ambulants desservant les communes rurales ou les quartiers dépourvus de commerces sur le territoire communautaire.

En 2019, ce sont donc trois projets, pour un total de 31 815 € de subventions accordées, qui ont été accompagnés :
- la commune de Ciry-le-Noble avec son projet de création d'un commerce multiservices en lieu et place d'un ancien restaurant,
- la commune de Saint-Romain-sous-Gourdon avec l'extension, par la création d'une surface complémentaire couverte (type véranda), du restaurant « Le Saint Romain »,
- la boulangerie Lacassagne à Saint-Eusèbe avec la réhabilitation de son local commercial comprenant la rénovation de la façade commerciale et l'acquisition d'équipements liés à son activité.

Climat, le soutien aux agriculteurs

La communauté urbaine a mis en place 4 actions pour réduire la facture d'eau et faciliter l'accès à l'eau des exploitations agricoles en période de sécheresse.

Les épisodes de canicule de plus en plus fréquents ont des impacts négatifs sur toutes les activités humaines et les professions agricoles sont parmi les plus concernées, notamment pour les difficultés engendrées pour les approvisionnements en eau. En concertation avec des agriculteurs, avec des maires et avec la Chambre d'agriculture, la communauté urbaine s'est engagée dans un soutien aux exploitations agricoles plus particulièrement impactées par les périodes de sécheresse. Quatre mesures techniques et financières ont été mises en place afin d'apporter des aides concrètes aux agriculteurs et également aux communes qui souhaitent réaliser des travaux permettant une utilisation partagée des ressources en eau. Pour les exploitants agricoles engagés dans des travaux liés à la création de captage par forage, ou à la réalisation de retenues d'eau ou de bassins de rétention d'eau issue des toitures et des ruissellements, le taux d'aides a été fixé à 40%, avec un plafond de montant subventionnable de 18 000 €. De plus, des aides sont également proposées pour l'installation d'un deuxième compteur à l'intention des exploitants qui disposent d'un compteur unique pour leurs usages privés et professionnels. Les communes peuvent prétendre à des aides financières pour leurs investissements pour créer des structures partagées, forages ou retenues d'eau. Enfin, en cas de sécheresses définies par les décisions préfectorales, des sites à Sanvignes, Montceau et Torcy seront mis à disposition pour apporter des ressources en eau supplémentaires.

Produire et consommer local

Valoriser les filières courtes, promouvoir les productions locales, développer les retombées directes des producteurs agricoles, créer du lien entre producteurs et consommateurs, tels sont les objectifs du partenariat de la communauté urbaine avec la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour l'organisation des Marchés de producteurs de pays.
En 2019, ce sont 10 marchés qui ont été organisés dans le territoire communautaire. Les consommateurs sont en nombre croissant depuis la première édition qui a eu lieu en 2014. Chaque année, les communes accueillantes varient et désormais, deux dates se déroulent avec des horaires prolongés pour étoffer ces marchés avec différentes animations en soirée et la possibilité de se restaurer sur place.

Un contrat pour la santé

Promouvoir la santé et favoriser l'accès aux soins figurent parmi les enjeux du Contrat local de santé copiloté par l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté et la communauté urbaine.

L'État, l'Agence régionale de santé, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de Saône-et-Loire, la Caisse primaire d'assurance maladie et la communauté urbaine Creusot Montceau ont signé le Contrat local de santé (CLS), le 4 décembre. Ce contrat vise notamment à renforcer les liens entre les acteurs de santé et à fédérer de nombreuses structures et collectivités autour des professionnels de santé.
Initié dans le cadre de la politique de la ville à l'échelle du territoire communautaire, l'élaboration du CLS a débuté en septembre 2017. La réalisation du diagnostic territorial de santé a permis ainsi une définition et un programme d'actions. Quatre axes prioritaires ont été définis dans ce CLS : l'accès aux soins de premier recours, la prévention et la promotion de la santé, la santé mentale et la psychiatrie, le vieillissement de la population.
Conclu pour une durée de 5 ans, en restant évolutif pour s'adapter au gré des besoins, le CLS comprend notamment des actions qui portent sur la démographie médicale en visant à une augmentation et à un renouvellement des effectifs, à favoriser l'émergence de comportements favorables à la santé pour limiter l'apparition et l'évolution de pathologies, à accompagner le vieillissement, à la déclinaison des actions santé dans les quartiers grâce à la mobilisation des acteurs sociaux et, enfin, à l'impulsion des actions au bénéfice de la jeunesse.

L'attractivité du territoire s'expose

Chaque année, la communauté urbaine participe à différents salons afin de promouvoir le territoire auprès de publics extérieurs. Que ce soit pour rencontrer porteurs de projets et entreprises désirant s'implanter ou salariés souhaitant intégrer les entreprises du territoire, la communauté urbaine est toujours très active lors de ces évènements.

Salon France Attractive pour faire découvrir le territoire

La communauté urbaine Creusot Montceau était présente au salon France Attractive qui s'est déroulé les 1er et 2 octobre 2019 à Paris. Intitulé « Forum de l'économie et de l'attractivité des territoires », ce rendez-vous permet aux collectivités de toutes les régions de présenter, auprès d'un public d'entreprises et d'investisseurs, les opportunités de contacts et de développement sur leurs territoires respectifs. Sur le stand de la communauté urbaine qui mettait aussi en avant le cadre de vie, Nicolas Chevalier, responsable de l'entreprise So Bag, était également présent pour représenter le réseau Lianes, un collectif constitué de chefs d'entreprise du territoire.
L'édition 2019 du salon a accueilli 1 550 visiteurs sur les 2 jours. Sur le stand de la communauté urbaine, les sollicitations ont notamment porté sur l'emploi et la mobilité géographique ainsi que sur l'implantation d'activités économiques.

Simi, le rendez-vous des professionnels de l'immobilier d'entreprise

La communauté urbaine Creusot Montceau participe chaque année au Simi, salon de l'immobilier d'entreprise à Paris. Ce salon est l'occasion, pour de nombreux territoires, de promouvoir leur offre d'accueil (parcs d'activités, quartiers d'affaires, projets urbains, etc.) auprès des investisseurs, promoteurs et autres prescripteurs de programmes immobiliers.
Depuis 2017, Dijon Métropole, le Grand Chalon, Mâconnais Beaujolais Agglomération et la communauté urbaine Creusot Montceau mettent en place une action concertée de promotion du territoire sur un stand commun. Début décembre, c'est donc sous la bannière « Territoires de projets » que les quatre collectivités ont accueilli les visiteurs. Ce fut l'occasion pour ces territoires voisins de mettre en avant leurs atouts en termes d'infrastructures, de filières d'excellence, de formations et de disponibilités foncières à destination des entreprises.

L'édition 2019 du Simi, qui comptait la participation de 460 sociétés et collectivités a accueilli 26 000 visiteurs et proposé 132 conférences.

La communauté urbaine a fait la promotion de son territoire auprès des professionnels lors du salon de l'immobilier d'entreprises (SIMI).

4
salons en 2019

Plus de
300
personnes reçues sur les stands de la communauté urbaine

L'insertion professionnelle comme mission

Dans le domaine de l'aide à l'insertion professionnelle, ce sont plus de 650 000 € qui ont été investis par la communauté urbaine sous la forme de subventions versées à diverses associations du secteur. Leur objectif : soutenir et accompagner l'accès à l'emploi.

Cette année, la Régie des quartiers du bassin minier a pu consolider le modèle Entreprise d'Insertion mis en place en 2018 et permettre à des salariés en parcours d'insertion professionnelle de réaliser 19 462 heures de travail, soit 14 postes en insertion. Un nouveau marché avec la communauté urbaine a, lui, permis de créer un poste en insertion supplémentaire mais aussi d'augmenter le temps de travail d'un des permanents de la Régie. Du côté de la Régie de territoire CUCM-Nord, ce sont 93 personnes en insertion qui ont été accueillies en 2019, représentant plus de 40 000 heures de travail effectif d'insertion. Quant à l'association Solidarités Services, elle a permis à 70 salariés de réaliser 7 917 heures en collectivité sur l'année écoulée. À noter également que 5 salariés ont obtenu un CDD auprès de collectivités du territoire.

• 7
partenaires pour l'économie sociale et solidaire

• Plus de 650 000 €
de subventions pour l'insertion professionnelle

Empl'itude : un label qui valorise les entreprises

Installé dans ses nouveaux locaux sur le site de l'Arche au Creusot, l'assocation AGIRE a pu, cette année encore, accompagner 3 000 personnes sur l'un des dispositifs que compose l'association, dont deux tiers en recherche d'emploi ou de formation. Mais l'année 2019 a sonné également le lancement du label Empl'itude qui a vocation à valoriser et faire progresser les entreprises en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cet outil de labellisation est au service de l'entreprise, mais aussi au service du territoire, car il a pour ambition de mettre en avant les TPE/PME qui font la force de la communauté urbaine. En 2019, ce sont 8 entreprises du territoire qui ont été labellisées.
Autre acteur engagé et responsable pour l'insertion, APOR a également constitué un dossier label Empl'itude en vue de son obtention début 2020. Nouvellement installée dans des locaux aux dernières normes au Creusot, l'association a accéléré sa transformation digitale en investissant dans des outils numériques.

DIRECTION DE L'ÉCONOMIE ET DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

Avec un effectif de 26 agents, la Direction de l'économie et du développement territorial s'organise autour de 4 services :

• Services aux entreprises, enseignement supérieur et innovation.
Ce service est orienté principalement vers l'accompagnement des entreprises dans leurs projets d'implantation et de développement, la promotion et l'animation des parcs d'activités et la dynamisation du commerce. Le pôle est également chargé de développer les partenariats avec les acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation professionnelle, mais aussi de renforcer les synergies entre l'enseignement supérieur, la recherche et le monde économique.

• Infrastructures et usages numériques.
Ce service élabore et met en œuvre la stratégie de la communauté urbaine en matière de très haut débit et d'usages numériques. Il pilote le déploiement du réseau de fibre optique pour garantir la couverture très haut débit dans le cadre d'une délégation de service public et assure également la promotion des usages numériques.

• Développement territorial durable, coopération et contractualisation.
Ce service assure l'élaboration et le suivi des programmes contractualisés associant la communauté urbaine à ses partenaires : Union européenne, État et Région. Il pilote également les politiques de développement touristique, de santé ainsi que la politique énergie - climat du territoire.

• Ecomusée Creusot Montceau. Labellisé « musée de France ».
L'établissement conserve, restaure, étudie et enrichit les collections abritées dans ses murs. Il contribue aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.
Il rend les collections accessibles au public le plus large. Il conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture.

Campus Sud Bourgogne : des nouveautés pour entretenir les liens étroits avec le monde de l'entreprise

Rentrée 2019

Le Campus Sud Bourgogne enregistre une hausse de ses effectifs pour l'année 2019-2020.
1 723 étudiants se sont inscrits aux cursus proposés par l'un des 5 établissements d'enseignement supérieur de la communautaire urbaine, répartis de la manière suivante : 118 au lycée Léon Blum, 183 au lycée Henri Parriat, 719 à l'IUT du Creusot, 526 au Centre universitaire Condorcet et 177 à l'Institut de formation en soins infirmiers (Ifsi).

Un site technopolitain pour favoriser l'innovation et l'entrepreneuriat

Prévu dans l'ancien lycée Léon Blum (site Jaurès) au Creusot et stratégiquement à proximité du site universitaire et du site industriel, le site technopolitain, dont la réalisation est confiée au cabinet d'architecte Atelier novembre, accueillera un espace de formation et de recherche avec l'école d'ingénieurs ESIREM, le laboratoire LE2I, le campus des métiers et des qualifications et le Village apprenant.

Des outils innovants pour apprendre autrement

Porté par l'IUT du Creusot, le Campus des métiers et des qualifications (CMQ) a été inauguré en janvier 2019. Consacré à l'industrie technologique innovante et performante, le Campus des métiers et des qualifications contribue au rapprochement des mondes universitaire et économique, à l'ouverture des entreprises aux étudiants, à la naissance de projets innovants et à la promotion de la richesse industrielle du territoire.
Il met ainsi en synergie les acteurs académiques, économiques et institutionnels afin de construire des parcours de formation adaptés aux besoins des entreprises tout en favorisant l'insertion des étudiants.
Il travaille également à la transformation pédagogique en plaçant l'étudiant au cœur de cet écosystème académique et professionnel. L'étudiant devient alors acteur de sa formation et la validation des compétences se fait sous forme de challenges.
Toujours avec l'ambition d'apprendre autrement et de tisser des relations étroites entre l'enseignement supérieur et le monde des entreprises, le Village ressource apprenant international (VRAI) est venu appuyer le Campus des métiers et des qualifications. Ouvert à la rentrée 2019, cet espace de travail collaboratif et collectif accueille des étudiants, des demandeurs d'emploi, des salariés ou des entrepreneurs. Qu'il s'agisse d'une idée à développer, d'un projet à mener ou d'un prototype à créer, ce lieu leur permet d'impulser un projet innovant en acquérant de nouvelles compétences par le biais de collaborations et de partenariats.
Ce cursus qui s'appuie sur une pédagogie en mode projet propose un parcours jusqu'à bac+3, avec les diplômes suivants : le DU#ICI (ouvert il y a 4 ans), Project 4.0 et la licence professionnelle Smart Innovation Project créée à la rentrée 2019.
La communauté urbaine a versé une subvention exceptionnelle de 40 000 € pour contribuer à la prise en charge de l'équipement matériel du Village ressource apprenant international.

Salons et portes ouvertes

Sur un stand mis à disposition par la communauté urbaine, aux couleurs du Campus Sud Bourgogne, l'IUT du Creusot et le Centre universitaire Condorcet étaient présents au salon de l'étudiant à Lyon en janvier et les lycées Léon Blum et Henri Parriat au salon Studyrama à Dijon en novembre. Les établissements ont pu ainsi faire la promotion de leurs formations post-bacs et des orientations proposées dans leurs établissements auprès des futurs bacheliers ou des étudiants en recherche d'orientation.
Samedi 9 mars, les établissements ont ouvert leurs portes au public. L'occasion pour les futurs étudiants de rencontrer les équipes pédagogiques mais aussi les étudiants préparant leur diplôme. Au programme de cette journée : découverte des formations, visite des locaux, des amphis, des laboratoires et des équipements de la vie étudiante. La journée porte ouverte s'est accompagnée d'un Forum étudiant organisé par la Ville du Creusot où sont présentés les partenaires de la vie étudiante : logement, culture, transport…

RÉNOVATION **URBAINE**

AMÉNAGEMENTS URBAINS

Le Creusot : rénovation urbaine au Cœur de ville

Esplanade Simone Veil : le bâtiment du pont ouvert au public

Le nouvel espace public permet un accès facilité aux quais de la gare TER du Creusot, tout en accueillant les guichets de MonRézo et C.mon.O. Accordant une large place au végétal, l'esplanade va permettre également de proposer des animations et la vente de produits locaux.

Le bâtiment construit sur l'esplanade Simone Veil accueille des services de la communauté urbaine : les bus urbains MonRézo et l'eau et l'assainissement C.mon.O.

Trop vétuste pour être rénové, le pont enjambant les voies ferrées de la gare du Creusot, devenu propriété de la communauté urbaine Creusot Montceau en 2010, à la suite d'un échange de voiries avec le Conseil départemental de Saône-et-Loire, a fait l'objet d'une complète reconstruction qui compte parmi les grands projets communautaires. Une année de chantier aura été nécessaire pour reconstruire le pont enjambant les voies ferrées. Début décembre 2018, le nouvel ouvrage a été ouvert à la circulation.

En parallèle de la reconstruction du pont, la communauté urbaine a construit un bâtiment de verre et de métal. Surplombant les voies ferrées de la gare du Creusot largement visibles derrière les baies vitrées, le nouveau bâtiment construit sur l'esplanade Simone Veil a ouvert ses portes le 1er juillet. Destiné au public, il propose plusieurs services, avec notamment les boutiques MonRézo et C.mon.O pour les usagers des transports urbains et de l'eau et de l'assainissement.

Deux ascenseurs et des escaliers permettent d'atteindre facilement les quais de la gare sans avoir à traverser les voies. Durant l'été, la communauté urbaine a poursuivi les aménagements extérieurs de l'esplanade Simone Veil, notamment sur l'espace entre le pont et le bâtiment des Finances publiques, avec un cheminement piétonnier végétalisé. Sur les trottoirs qui entourent le giratoire, le mobilier urbain évoque des pots géants permettant de contenir des arbres autour desquels on peut s'asseoir, tandis que les anciens postes de garde ont été réhabilités et ouverts aux piétons.

Mach 2 en plein développement

Le quartier Mach 2 situé plaine des Riaux au Creusot s'étoffe au fil des mois. Alors que les bâtiments du pôle immobilier sont en partie occupés, que la maison de santé et le centre de santé ont accueilli leurs premiers professionnels de santé en septembre, deux autres projets très attendus ont été dévoilés en 2019 : celui de la brasserie « L'ABC » et celui d'un nouveau cinéma. C'est le chef étoilé Cédric Burtin qui a acquis l'ancien bâtiment des bureaux de la fonderie pour créer ce restaurant grâce à un investissement de 1,5 million d'euros.

Pour accompagner l'implantation de ces activités économiques, la communauté urbaine a poursuivi en 2019 l'aménagement des espaces publics autour du pôle de santé, avec notamment l'aménagement des parkings et voiries, la mise en place d'un parvis provisoire et la création des espaces verts. Le coût total des travaux effectués en 2019 s'élève à 470 000 €.

Rue de l'Étang de la Forge, un paysage ouvert

D'une voie enserrée par un mur, la rue de l'Étang de la Forge au Creusot est devenue un lieu largement ouvert sur le paysage, l'essentiel des travaux ont été terminés en août. La requalification de cet accès situé entre la rue du Président Wilson et le Cœur de Ville offre désormais une perspective sur l'étang. L'élargissement de la chaussée a permis de créer une voie douce partagée par les piétons et les cyclistes débouchant du parc de la Verrerie. Ce chantier communautaire a eu également pour ambition de réaliser un nouvel éclairage public, l'enfouissement des réseaux et de renforcer l'ouvrage de retenue hydraulique.

Montceau : aménagements urbains et valorisation touristique

Inauguration du port, de la capitainerie et de l'esplanade

En lien avec la Ville de Montceau, la communauté urbaine a défini un projet de réaménagement autour du canal du Centre, avec la requalification du port, la réfection de l'esplanade qui le longe, la rénovation de la capitainerie et la création d'un bâtiment annexe.

Le réaménagement du centre de Montceau autour du port, de la capitainerie et de l'esplanade s'achève en 2019, après 3 ans de travaux pour un coût total de près de 2 millions.

Débuté en 2017, le projet de réaménagement de la centralité de Montceau, autour du port et de la capitainerie, s'est achevé en 2019 avec la réfection de l'esplanade et la création d'un bâtiment annexe à la capitainerie. D'un montant total de près de 2 millions, les travaux ont été cofinancés par la communauté urbaine Creusot Montceau, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département, l'État, l'Union européenne (Fonds européen de développement régional - Feder) et VNF.

Les travaux de rénovation et de renouvellement des équipements du port et de la capitainerie permettent désormais d'accueillir les plaisanciers dans de meilleures conditions. La requalification de l'ensemble des espaces publics a permis de retravailler les déambulations piétonnes aux abords du canal et de raccorder cet espace au centre-ville.

Le pont de Lucy refait à neuf

Les travaux réalisés de novembre 2018 à mai 2019, pour un montant de 275 000 €, ont eu pour objectifs de consolider les soutiens de l'ouvrage, de changer le tablier du pont, de sécuriser la traversée des piétons et de remplacer les garde-corps. La structure a, par ailleurs, été renforcée afin de supprimer la restriction de tonnage. Les dimensions de l'ouvrage sont désormais de 5,50 mètres de largeur pour la voie circulable et de 1,50 mètre pour le trottoir.

La conduite d'eau potable traversant le canal du Centre a par ailleurs été changée, désolidarisée du pont et posée sur un chevêtre de 16 mètres de longueur. Cette nouvelle conduite de métal est alimentée depuis Sanvignes et elle a bénéficié d'un habillage esthétique.

Boulevard de Lattre de Tassigny requalifié

Entrée de ville très fréquentée, le boulevard de Lattre de Tassigny à Montceau a été totalement repensé, entre le giratoire du Plessis et la rue du Bel Air. Réalisé en octobre et novembre, ce chantier s'élève à près de 300 000 €. Ces travaux de requalification ont été conçus pour accroître la sécurité et pour faciliter la circulation des piétons et des cyclistes. L'îlot central leur est désormais réservé entre les deux voies de circulation. Ces aménagements ont donc réduit le nombre de voies circulées et ils ont également pris en compte la conformité de l'arrêt de bus devant la maison de santé Esculape, tandis qu'un ralentisseur a été installé à proximité de l'angle avec la rue Saint-Jean. Des espaces verts et des arbres d'alignement ont été plantés au printemps 2020, la vocation de ce chantier étant aussi d'embellir cette voie aux abords du lac du Plessis.

AMÉNAGEMENTS URBAINS

La communauté aménage les communes

En 2019, plus de 2,7 millions ont été consacrés par la communauté urbaine aux aménagements urbains dans les communes du territoire.

Réfection de la voirie, rénovation des centres-bourgs, sécurisation et amélioration des circulations... La communauté urbaine a poursuivi ses travaux d'aménagements urbains dans les communes hors villes-centres en 2019, avec un budget de plus de 2,7 millions.

Nombre de chantiers ont porté sur l'amélioration du cadre de vie des habitants à travers la création d'espaces publics aux abords des équipements communaux, la sécurisation de carrefours et de cheminements piétons, la mise en valeur du patrimoine architectural ou paysager, la création de pistes cyclables et la réfection de chaussées.

Ce fût notamment le cas à Blanzy, rue de la Fiolle à proximité de l'usine Michelin, à Montchanin, rue de Mâcon, ou au Breuil, aux abords du nouveau restaurant scolaire. La communauté urbaine a également effectué des travaux de voirie et prévoit l'aménagement d'une placette dans le quartier Salengro à Montceau pour accompagner la construction par l'OPAC d'une résidence pour séniors et d'une maison relais. L'organisation des stationnements, quant à elle, a été revue à Perreuil avec l'aménagement d'un parking paysager entre l'école et l'église. Enfin, plusieurs chantiers ont porté sur la sécurisation des cheminements piétons vers l'école Jacques Prévet ou à proximité de l'entrée du parc des Combes au Creusot.

Saint-Symphorien-de-Marmagne : mise en valeur de la perspective menant à l'église, de son parvis et de la rue du Vieux Bourg.

Perreuil : stationnement réorganisé pour les parents d'élèves, avec un cheminement piétonnier pour accompagner les enfants jusqu'à l'école.

Valorisation des centres-bourgs

Depuis de nombreuses années, la communauté urbaine travaille sur la mise en valeur des centres-bourgs en étroite concertation avec les communes. En 2019, les travaux se sont poursuivis à Écuisses, avec la création d'un parvis devant l'espace multi-accueil, dans la continuité des travaux engagés aux abords de la nouvelle école, à Saint-Sernin-du-Bois, avec la requalification de l'entrée du bourg, comportant la mise en valeur du parvis devant la boulangerie et la sécurisation des cheminements piéton et à Saint-Symphorien-de-Marmagne, avec l'embellissement de la rue du Vieux Bourg et du parvis de l'église. À Saint-Vallier, les travaux au niveau de la centralité commerçante, entre la place Salengro et la mairie, ont débuté fin 2019. Les travaux ont notamment porté sur l'organisation de l'espace public, l'extension du parking existant et l'élargissement des trottoirs côté commerces.

Boulevard du 8 Mai 1945 à Torcy, un chantier en 3 phases

Grand projet communautaire, à l'échelle de l'agglomération, pour un montant de 7,2 millions, en lien étroit avec les communes de Torcy et du Creusot, ces travaux d'aménagement ont pour objectif de transformer et de requalifier la traversée de Torcy et l'entrée du Creusot par le boulevard du 8 Mai 1945.
Jusqu'à 2010, cette entrée principale était dimensionnée pour un flux très important de véhicules et pour le passage des convois exceptionnels. Ce n'est désormais plus le cas, aussi les voies de circulation vont être réadaptées aux besoins actuels en les harmonisant avec les déplacements des vélos et des piétons.
Afin de préparer les travaux à venir, le renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement, en tenant compte des futurs bâtiments, ainsi que les études d'aménagement, ont été réalisés en 2019. Trois phases, entre 2020 et 2022, permettront de mener à bien la transformation de cette entrée d'agglomération. La première phase va concerner la centralité autour de la mairie de Torcy. Réduire la largeur des voiries au profit de voies douces, favoriser la verdure, créer des liens et des places de stationnement entre la mairie de Torcy, la Poste, le centre culturel C2 et la future médiathèque font partie des objectifs de cette première phase de chantier. La seconde phase se concentrera sur la requalification du carrefour du marteau-pilon et la création d'une coulée verte entre le parc du Tennis jusqu'au lac de Torcy. La troisième phase portera sur l'aménagement du boulevard du 8 Mai 1945, notamment sur les secteurs comprenant commerces et habitat.

La communauté urbaine développe son réseau de mobilité douce

Saint-Vallier, un aménagement innovant pour sécuriser les déplacements et favoriser les mobilités douces

C'est une première dans le territoire. Les travaux de marquage au sol ont eu lieu en septembre 2019, rue Jean-Baptiste Philippon à Saint-Vallier. Cette « chaussée à voie centrale banalisée » est donc une nouveauté et elle vise notamment à réduire la vitesse et à donner la priorité aux cyclistes. Circulable à double sens, elle dispose de deux accotements larges sur lesquels circulent les vélos. Lorsque la route est dégagée, les automobilistes circulent sur la partie centrale de la chaussée. Si un véhicule se présente en sens opposé, les conducteurs se déportent sur l'accotement après avoir vérifié qu'il n'y a pas de piéton ou de cycliste. Si c'est le cas, ils se positionnent derrière le cycliste, en maintenant une distance de sécurité adaptée, puis ils peuvent le dépasser lorsque l'autre véhicule a été croisé.

Montceau, voie douce en centre-ville

Réalisés en prolongement de la voie cyclable créée lors de la transformation de l'esplanade du port, les travaux en bordure du canal du Centre à Montceau se sont achevés fin 2019. Le secteur concerné est compris entre la Capitainerie et le carrefour de la 9e écluse. Lieu de promenade pour les piétons et les cyclistes, ce parcours a été élargi et recouvert d'un béton drainant, pour laisser s'infiltrer les eaux de pluie tandis que l'arrêt de bus a bénéficié d'aménagements d'accessibilité.
Ces travaux d'un montant de 150 000 euros HT préfigurent le futur tracé du raccordement à l'Eurovélo 6.

Le Creusot, avenue de Verdun, un grand axe requalifié

Réalisés en septembre-octobre 2019, les travaux d'aménagements de l'avenue de Verdun au Creusot ont consisté en la requalification de cet axe important avec la création d'un giratoire et d'une liaison douce.

Voie importante qui permet notamment d'atteindre ou de sortir du Cœur de ville et d'emprunter la rue Foch, l'avenue de Verdun a été réaménagée et requalifiée par la communauté urbaine. Pour simplifier et faciliter la circulation au niveau de la rue du Long Tom, le carrefour à quatre voies a été remplacé par un giratoire. La largeur de l'avenue a été également réduite afin de créer, de chaque côté, deux voies cyclables pour rejoindre à vélo la rue du président Wilson puis celle de l'Étang de la Forge et le parc de la Verrerie. Pour ajouter également à la sécurité des cyclistes, un « sas à vélos » a été disposé aux feux. Il s'agit de permettre aux cyclistes de se positionner en tête de la file, avec les voitures en retrait, pour attendre le feu vert.

DIRECTION DES PROJETS ET DU DÉVELOPPEMENT URBAIN

La Direction des projets et du développement urbain compte 30 agents organisés en 3 services.

• L'urbanisme réglementaire et prévisionnel.

Il a pour principales missions l'élaboration des documents de stratégie et de planification territoriale qui déterminent les grandes orientations d'aménagement du territoire et la mise en cohérence des politiques publiques, le lancement et le suivi d'études générales d'urbanisme et d'opérations de ZAC ou lotissements. Son bureau d'études élabore les cartes et plans nécessaires à l'ensemble de la communauté et notamment les supports graphiques nécessaires à l'élaboration et à la présentation des projets du service Aménagement territorial. Sa cellule Droit des sols assure, pour le compte des communes, le rôle de service instructeur des autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable, déclaration de travaux, certificats d'urbanisme) en cohérence avec le PLUI. Il présente également les dossiers qui relèvent des établissements recevant du public dans les commissions départementales de sécurité et d'accessibilité. Le service Droit des sols accueille et conseille en matière d'autorisations d'urbanisme.

• L'aménagement territorial.

Il assure les missions nécessaires à la réalisation des projets d'aménagement urbain de maîtrise d'ouvrage communautaire. La cellule

Bimby étendu à 9 communes

Après une première expérimentation à Saint-Vallier et au Creusot, la communauté urbaine étend le dispositif Bimby à 9 communes du territoire pour conseiller et accompagner gratuitement les habitants dans l'évolution de leur propriété.

Pilotage des projets stratégiques assure la programmation, le montage et la conduite des opérations d'aménagement complexes. Cette cellule joue le rôle de chef de projet qui coordonne les actions administratives, financières et techniques nécessaires à ces opérations en lien avec les autres directions et les partenaires institutionnels ou privés. La cellule Conception et réalisation des espaces publics assure l'ensemble des missions de maîtrise d'œuvre relatives aux aménagements du domaine public communautaire et aux ouvrages d'art, y compris de manière mutualisée avec d'autres directions (transports, voirie, déchets, bâtiments). Elle comprend un pôle Topographie qui intervient en appui du bureau d'études.

• L'habitat.

Il intervient sur tous les champs ayant trait au logement public et privé et à l'hébergement des populations spécifiques. Il participe aux réflexions stratégiques en matière de démographie et d'habitat (PLH, observatoires du logement et du peuplement, suivi de la programmation des aides à la pierre). Il porte les politiques de rénovation urbaine des quartiers d'habitat social ; il participe à l'élaboration et au suivi du Contrat de ville ; il pilote les études et opérations d'amélioration du parc privé; il est en charge des aires d'accueil des gens du voyage.

Ces trois services participent transversalement à la mise en œuvre des actions et projets de revitalisation des centres-villes relevant des dispositifs « Action Cœur de Ville » du Creusot et de Montceau.

Bimby (de l'anglais « Build in my backyard » traduit en français « Construire dans mon jardin ») est un dispositif visant à favoriser la création de logements sans étalement urbain sur des parcelles déjà bâties, sans démolition des habitations existantes, à l'initiative des habitants.

Soldé par un succès en dépassant l'objectif qui lui était fixé, le dispositif Bimby 2016-2018 déployé sur les communes du Creusot et de Saint-Vallier laisse place à un deuxième volet de l'expérimentation pour la période 2019-2022, avec pour objectif la création de 300 nouvelles offres de logement d'ici à 2022. Lancée en avril 2019, cette deuxième expérimentation Bimby élargit son périmètre d'intervention. En effet, les propriétaires des communes de Blanzy, Le Breuil, Le Creusot, Génelard, Montceau, Montchanin, Saint-Vallier, Sanvignes et Torcy peuvent, s'ils le souhaitent, se faire accompagner gratuitement dans leurs projets d'évolution de leur habitat.

Avril - décembre 2019 : bilan de 9 mois d'impulsion

À l'issue de la phase d'impulsion du dispositif, c'est-à-dire le temps de rencontre des habitants avec les professionnels de l'architecture et de l'urbanisme dans le cadre d'entretiens gratuits, 293 projets ont été conçus dont 80 au Creusot, 61 à Montceau, 18 au Breuil, 17 à Torcy, 24 à Montchanin, 16 à Blanzy, 25 à Sanvignes, 40 à Saint-Vallier et 12 à Génelard.

Budget prévisionnel et financement

Le budget consacré à l'élargissement du dispositif Bimby est estimé à 1,08 million. La communauté urbaine bénéficie des subventions suivantes :

• 400 000 € de la Région Bourgogne-Franche-Comté, au titre du contrat métropolitain 2018-2020

• 360 000 € du Fonds européen de développement régional (FEDER)

• 293 projets conçus

URBANISME

Plan local d'urbanisme intercommunal, la prise en compte des remarques

Le projet de PLUI a de nouveau été soumis aux habitants lors d'une enquête publique qui s'est déroulée du 16 octobre au 15 novembre 2019.

Le projet de PLUI a pour but de fixer les orientations d'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme associées.

Le premier projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) avait fait l'objet d'une enquête publique en 2018 afin que les habitants puissent prendre pleinement connaissance de ce document et formuler leur avis.
Le projet de PLUI couvrant les 34 communes de la communauté urbaine a pour but de fixer les orientations d'aménagement du territoire et les règles d'urbanisme associées (plan de zonage et règlement).

À l'issue de cette première consultation, la commission d'enquête avait émis un avis défavorable. Si les services de l'État ont émis des réserves, l'avis signé par le Préfet, qui regroupe l'ensemble des avis des services de l'État, a émis « un avis favorable avec réserves et remarques de forme, en précisant en outre que ces éléments, ne remettant pas en cause l'économie générale du plan, ils pourront être pris en considération à l'issue de l'enquête publique ».
Bien que l'avis de la commission d'enquête soit un avis simple et non contraignant, la communauté urbaine a pris la décision d'analyser les remarques et de prendre en compte les demandes de modifications avant d'arrêter à nouveau un projet de PLUI révisé lors du conseil communautaire de juin 2019.
Une enquête publique a donc été relancée du mercredi 16 octobre au vendredi 15 novembre 2019, avec l'objectif d'approuver le PLUI courant 2020.

PROXIMITÉ

Réduction des déchets : une démarche participative grandissante

Commerces, communes, scolaires, habitants… La communauté urbaine a proposé un riche programme d'actions de sensibilisation à la réduction des déchets à l'intention de différents publics.

Réduire ses déchets et valoriser ceux qui n'ont pu être évités. C'est autour de cette démarche qu'œuvre la communauté urbaine depuis de nombreuses années avec des actions intensifiées depuis sa labellisation « Territoire zéro déchet zéro gaspillage ».

Des initiations pour le public scolaire

Des interventions de sensibilisation ont été réalisées dans 97 classes de 36 établissements scolaires de la communauté urbaine. 1 950 élèves ont donc bénéficié d'animations relatives au tri des déchets, à la consommation responsable ou encore à la réduction du gaspillage alimentaire.

Communes éco-engagées : un dispositif à destination des communes volontaires

Les sessions de formation et journées thématiques liées à l'autogestion des déchets mises en place par la communauté urbaine depuis 2016 ont été suivies par de nombreux élus et agents des communes du territoire. En réponse à cette forte mobilisation, la communauté urbaine a lancé le dispositif « Communes éco-engagées » afin de déployer progressivement sur chaque commune volontaire des actions visant principalement à généraliser la gestion de proximité des biodéchets. Près de 15 communes se sont engagées et ont pu échanger autour de la végétalisation de cimetières, du compostage en cantine scolaire, du compostage des déchets verts municipaux, et bénéficier de démonstrations de broyage, de tonte mulshing sur les terrains de sport…

À noter qu'en 2019, en plus du développement de sites partagés existants, 30 composteurs collectifs ont été mis en place dans les communes des Bizots, Blanzy, Le Breuil, Le Creusot, Écuisses, Génelard, Montceau, Montcenis, Perreuil, Sanvignes, Saint-Vallier et Torcy.

Commerces éco-engagés : 3e édition

En 2019, 30 commerces du territoire, tous secteurs d'activités confondus, ont reçu leur diplôme de « Commerce éco-engagé ». Ils ont obtenus cette labellisation grâce à leur volonté de s'engager dans une démarche de réduction de la quantité et de la nocivité des déchets produits par leur activité. Ce dispositif mis en œuvre et accompagné par la communauté urbaine et ses partenaires (CCI et CMA) fait l'objet d'un diagnostic et d'une mise en place des éco-gestes adéquats à leur activité.

- **162 300** passages en déchetterie
- **7 500** tonnes de déchets verts déposées en déchetterie
- **14** formations broyage pour **136** participants
- **11** formations compostage pour **81** participants

Un calendrier d'animations

La communauté urbaine a élaboré en 2019 un calendrier événementiel riche et varié. En mars, avril, mai et juin, le marathon du broyage a permis aux habitants de se rendre en déchetterie avec leurs déchets verts pour en repartir avec leur propre broyat. En novembre, elle a renouvelé sa participation à la Semaine européenne de la réduction des déchets pour la troisième année consécutive et a proposé, dans ce cadre, une projection de documentaire, une conférence, des formations au compostage et au broyage, des ateliers sur la réparation et le réemploi et autres démonstrations... Quant aux initiations sur le compostage et le broyage qui, à l'issue d'une session d'information sur les techniques et le matériel permet aux habitants de s'équiper d'un composteur au tarif réduit de 20€ et d'un broyeur soit par une aide à l'achat soit par un prêt gratuit, elles ont été très largement suivies par les habitants : 241 composteurs au tarif réduit de 20 € ont été distribués ainsi qu'un bioseau, 26 subventions pour l'achat d'un broyeur représentant un montant de 4 740 € ont été octroyées et 49 prêts gratuits de broyeurs (chiffrés à 8 840 €) ont été réalisés.

Le déploiement des points d'apport de déchets ménagers

La communauté urbaine a poursuivi le déploiement de conteneurs enterrés sur deux communes, Le Creusot et Sanvignes. Le montant global de ces chantiers s'est élevé à 280 000 €.

En 2019, Sanvignes et Le Creusot ont bénéficié de l'implantation de conteneurs enterrés afin de constituer des points d'apport de déchets recyclables, non recyclables et de verre. À Sanvignes, 7 points d'apport de déchets ont été installés dans 6 secteurs : rues Léo Lagrange, Jean Prost, Jules Guesde, Pierre Mendès France, des Héros de la Résistance, de la Guillemette. Quant au Creusot, ce sont 5 points d'apport qui ont été implantés dans les rues du Guide et Maréchal Leclerc.

Ces implantations de conteneurs viennent se substituer à la collecte en porte-à-porte. Ce dispositif de collecte de déchets a notamment pour avantages : l'amélioration du tri grâce aux opercules des conteneurs qui filtrent un certain nombre de déchets, une meilleure intégration paysagère et des déplacements piétons facilités par la diminution des bacs de collecte individuels sur les trottoirs.

Eau et assainissement : un site internet et des travaux

Si l'année 2019 a été marquée par la mise en ligne du site internet C.mon.O, réservé aux usagers de l'eau du territoire, côté chantier, c'est sur la commune de Ciry-le-Noble qu'un chantier d'envergure sur le réseau d'assainissement a débuté.

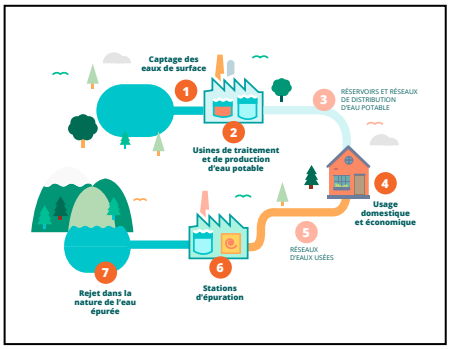

La mise en ligne de C.mon.O

Le nouveau site Internet réservé aux usagers de l'eau et de l'assainissement est en ligne à l'adresse www.c-mon-o.fr. Bien pratique pour créer et consulter son espace client, s'abonner lors d'un emménagement, tout savoir sur sa facture, suivre et maîtriser sa consommation, transmettre le relevé de son compteur, demander une mensualisation ou encore choisir un mode de prélèvement. Mais C.mon.O, c'est aussi un accueil physique situé au 67, rue Carnot à Montceau et, depuis le début de l'été 2019, sur l'esplanade Simone Veil, au Creusot. Une borne internet y est mise à disposition des usagers de l'eau et de l'assainissement pour se connecter à son compte. Ce service est également accessible par téléphone via un numéro non surtaxé, le 0 969 321 157.

Renouveler un réseau d'assainissement

Depuis le 18 novembre, la communauté urbaine Creusot Montceau procède au renouvellement du réseau des eaux usées et des eaux pluviales, aux Porrots et aux Ramus, sur la commune de Ciry-le-Noble. 70 logements sont concernés par ce chantier qui se terminera en 2021.

Les travaux vont consister en la pose de canalisations, de regards, de postes de refoulement ainsi qu'en la création et la restructuration de branchements des eaux usées et des eaux pluviales. Au total, 2,6 km de canalisations seront posés : 1 670 m pour les eaux usées et 960 m pour les eaux pluviales. Le montant de ce chantier s'élève à 1,6 million. Il est subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 148 169 € et par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 284 285 €.

- **45 000** abonnés à C.mon.O
- Plus de **4 millions** de m³ d'eau potable distribuée en 2019
- Plus de **7 millions** de m³ d'eau usées traitée dans les **44** stations d'épuration de la communauté urbaine
- **7 millions** d'investissement pour l'eau et l'assainissement

Mobilité, des nouveautés et des expérimentations

L'année 2019 a été marquée par des nouveautés et des expérimentations sur le réseau urbain et le transport à la demande.

© Fotolia

Les nouveautés

Parmi les nouveautés, une navette régulière au départ de la gare TGV a été ajoutée à 21h33 en direction du Creusot et de Montceau. Auparavant assurée par un transport à la demande, cette navette régulière offre un retour sans réservation aux voyageurs qui arrivent par les TGV de début de soirée, en provenance de Paris (21h16) ou de Lyon (21h13).

Afin de favoriser les modes de déplacement doux, 16 vélos à assistance électrique sont désormais disponibles à la location dans les boutiques MonRézo au Creusot et à Montceau. Un abonnement mensuel au tarif de 32 € permet d'utiliser le réseau urbain à volonté tout en disposant d'un vélo électrique que les abonnés peuvent garder chez eux durant leur abonnement. Depuis sa mise en place en juillet 2019, 38 abonnés ont bénéficié de ce nouveau service.

Deux dispositifs en expérimentation

Pour faciliter les déplacements au sein de la communauté urbaine, et principalement les déplacements depuis les communes rurales vers les villes, deux dispositifs, à titre expérimental, sont mis en place pendant 1 an. L'un d'eux concerne le transport à la demande (TAD) avec le renforcement de la fréquence des lignes Génelard - Ciry-le-Noble - Montceau et Saint-Sernin-du-Bois - Le Creusot. Leurs horaires ont également été ajustés pour faciliter les correspondances avec les lignes urbaines MonRézo. De plus, une nouvelle ligne TAD a été créée depuis le quartier des Essarts à Sanvignes pour rejoindre le centre-ville de Montceau.

En complément du réseau des bus urbains et du transport à la demande, la communauté urbaine propose de développer un covoiturage solidaire à l'échelle de son territoire. Durant 1 an, 4 communes vont tester ce dispositif : Marigny, Saint-Firmin, Saint-Micaud et Saint-Pierre-de-Varennes.

Semaine de la mobilité

Dans le cadre de la Semaine de la mobilité, des actions gratuites ont été organisées du 16 au 22 septembre 2019. Outre la gratuité des lignes urbaines MonRézo, des stands d'information sur les marchés ont permis aux habitants de s'informer sur les possibilités d'utilisation du réseau de bus mais aussi du TER qui est accessible sur tout le territoire avec un titre urbain.

En amont de la Semaine de la mobilité, l'opération « J'apprends mon bus » a été organisée auprès des résidences de personnes âgées et des personnes en situation de handicap travaillant dans les ESAT. Cet accompagnement pédagogique leur a permis de découvrir le réseau et de gagner en autonomie.

Bus de l'été

Du 8 juillet au 31 août, la communauté urbaine a proposé, pour la 3e année consécutive, des bus supplémentaires, nommés « Mon bus de l'été », au Creusot et à Montceau, afin de permettre au plus grand nombre d'habitants de profiter pleinement des animations estivales et des activités de loisirs.

- **532 003** voyages effectuées en 2019 (+2% par rapport à 2018)
- **831 500** kilomètres parcourus sur le réseau de transport urbain
- **4383** inscriptions pour le transport scolaire et **68** lignes dédiées

La communauté urbaine en action contre l'ambroisie

23 agents formés pour lutter contre cette plante invasive

Enjeu de santé publique, les actions contre l'ambroisie sont encadrées par un arrêté préfectoral rendant obligatoire la lutte contre la propagation de cette plante.

L'ambroisie est une plante invasive qui provoque de multiples réactions allergiques lors de la libération de son pollen. Elle constitue également une menace pour l'agriculture et la biodiversité.

Avec le soutien de l'Agence régionale de santé, 23 agents de la Direction des territoires ont été formés par la Fédération régionale de lutte et de défense contre les organismes nuisibles (Fredon Bourgogne) pour lutter contre la prolifération de cette plante. Ces agents vont contribuer à reconnaître ces végétaux, repérer les parcelles infectées et alimenter une plateforme de signalement. Cet outil de signalement permet de cartographier les zones à risques de développement de l'ambroisie et de suivre l'évolution de sa propagation sur le territoire.
Des mesures seront ensuite mises en place par les référents pour prévenir l'apparition de cette plante et lutter contre sa prolifération.

Réhabilitation des casiers à sel de déneigement

Ces casiers, situés dans les centres techniques, abritent le sel de déneigement et les enrobés à froid. Les toitures des casiers ayant subi des dégradations dues à une tempête, il a été nécessaire de les remplacer pour empêcher la dégradation de ces matériaux indispensables au bon fonctionnement du réseau routier.
Les travaux de terrassement et de confortement des casiers nécessaires à la pose des toitures ont étés entièrement réalisés par les équipes spécialisées Nord et Sud.

Opérations « Quartiers propres »

Les opérations « quartiers propres » sont destinées à améliorer le cadre de vie des habitants et à gagner en efficacité par la mobilisation, sur une journée entière, des acteurs concernés de différents services. En 2019, les services de la communauté urbaine et de la Ville du Creusot sont ainsi intervenus ensemble pour mener ce type d'opérations dans trois quartiers de la ville (quartiers des 4 Chemins, de la Molette et de la Croix-Menée), chacun selon ses missions : nettoyage, entretien des espaces verts, réfection des marquages au sol…

DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

La Direction des services à la population intervient principalement dans le domaine des services à l'usager. Les 270 agents de la direction sont répartis dans 4 directions opérationnelles qui sont assistées d'une cellule proximité en charge de la gestion des réclamations et du numéro vert communautaire.

• Territoires

Cette direction est en charge de l'entretien et de la propreté de la voirie. Son organisation permet de répondre au plus près des besoins des habitants grâce à une déconcentration de moyens humains et matériels sur les communes. Les équipes spécialisées réalisent des travaux de réparation et de maintenance sur tout le territoire communautaire.

• Gestion des déchets

Cette direction gère les déchets ménagers ou assimilés produits sur le territoire, depuis la collecte jusqu'au traitement.
La collecte et l'exploitation des 5 déchetteries sont gérées en régie par des agents communautaires.
La société d'économie mixte Creusot Montceau Recyclage exploite l'usine de traitement qui valorise 58 % de ses déchets.
La communauté urbaine étant labellisée « Territoires zéro déchet, zéro gaspillage », cette direction agit auprès du public, des communes et des entreprises pour développer de nouvelles pratiques plus responsables et respectueuses de l'environnement.

• Déplacements urbains

L'objectif de cette direction est de favoriser les transports collectifs ainsi que les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière. Elle a notamment en charge la gestion des transports collectifs urbains (MonRézo et le transport à la demande) et des transports scolaires. Elle couvre également la signalisation routière, les feux tricolores, l'éclairage public des zones communautaires, le mobilier urbain.

• Eau et assainissement

Cette direction gère toute la chaîne de l'eau, depuis la protection des ressources jusqu'aux stations d'épuration, via un dispositif composé principalement de 5 barrages, 2 usines d'eau potable et environ 2 500 km de réseaux. Elle assure en régie directe les contrôles réglementaires et travaux de branchements, l'assistance à la mise en conformité des installations privées en assainissement, l'exploitation des réseaux d'eaux pluviales, l'exploitation et les contrôles réglementaires des ouvrages de défense incendie, la prévention contre les inondations…

PATRIMOINE

Écomusée Creusot Montceau : une saison intrigante

Êtres hybrides à la villa Perrusson, contestations et enquête au musée de l'Homme et de l'Industrie. L'Écomusée a proposé une programmation 2019 riche et étonnante.

Pour sa 4e année d'ouverture au public, le jardin de la villa Perrusson a accueilli des êtres hybrides. Constituées de grès, les sculptures de l'artiste céramiste Jean Fontaine créent l'illusion en arborant une allure de métal. Rassemblés au service d'une œuvre, différents éléments - de squelettes, d'engrenages et de rouage - se greffent les uns aux autres pour produire des pièces monstrueuses inspirées des univers de la machine, de l'animal et de l'humain. Parallèlement à cette exposition monumentale, le public a pu partager des moments conviviaux et divertissants en participant aux animations, gratuites pour tous. Spectacle de déambulation, ateliers créatifs pour les enfants, parcours sonore et immersif, rencontre avec une conteuse ou encore concert de jazz… Nombreuses ont été les occasions qui ont valu aux allées du parc d'être foulées par plus de 6 000 visiteurs.

Au château de la Verrerie, encouragé par le succès rencontré par l'exposition *Mai 68, 50 ans après…* proposée en 2018, le musée de l'Homme et de l'Industrie a reconduit cette installation pour sa saison 2019. Parallèlement à cette exposition consacrée au mouvement contestataire et son écho sur le territoire Creusot Montceau, l'histoire de l'immigration mise en perspective avec des récits de vie du territoire a été un axe fort de cette saison culturelle qui a attiré près de 13 000 visiteurs, dont 2 800 scolaires.

« Panique au musée ! » un parcours interactif pour découvrir le musée autrement

L'application de l'Écomusée Creusot Montceau, disponible gratuitement sur smartphone et tablette, a été lancée en 2019. Elle propose un parcours pour les enfants, donnant vie à l'enquêteur Marlow Piton, personnage fil rouge qui invite et incite à l'observation des collections. Développé pour les familles, cet outil permet la visite du musée en autonomie. Guidés par la mise en scène, les visiteurs marquent des temps d'arrêt dans toutes les salles du musée et devant de nombreux objets.

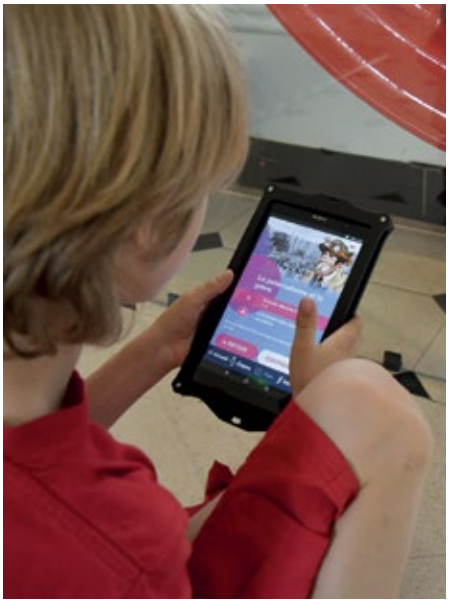

- **19 000** visiteurs à l'Écomusée en 2019
- **6** expositions
- **23** animations grand public

LES DIRECTIONS **FONCTIONNELLES**

La direction des Systèmes d'information et information géographique

© Adobe Stock

Élaboration d'un Schéma directeur du système d'information (SDSI)

Une démarche collaborative a été menée sur le second semestre 2019 afin de construire le Schéma directeur du système d'information (SDSI) 2020-2023. Un SDSI consiste à organiser et à planifier sur le long terme les évolutions du système d'information en accord avec la stratégie et les objectifs de la collectivité. 33 entretiens ont été menés pour recenser les besoins des services. L'analyse des informations collectées a permis d'établir 3 plans d'action. La direction générale a retenu le plan le plus en phase avec le niveau de maturité de la collectivité en matière de numérique mais aussi avec les ressources de la DSI. Le plan d'action à mettre en œuvre comporte 81 projets.
Le SDSI est valorisé dans sa première version à 1760 jour/homme de travail pour la DSI, 2850 jour/homme pour les métiers. Il représente un budget d'investissement de 1,785 millions d'euros. Son élaboration a été aussi l'occasion de définir une gouvernance et de proposer une organisation de la DSI en phase avec les nouveaux enjeux.

Mise en place d'un service commun dédié à l'ingénierie et aux supports techniques des services numériques

Dans le cadre du développement des coopérations entre la communauté urbaine et les communes membres, un groupe traitant de la thématique des systèmes d'information a été mis en place au printemps 2019. Au cours des échanges, il est apparu que les communes avaient besoin d'être accompagnées en matière d'ingénierie informatique et qu'elles souhaitaient également bénéficier des infrastructures de la communauté urbaine.
Il a donc été décidé la création d'un service commun dédié à l'ingénierie et aux supports techniques des services numériques pour assurer la mise à disposition partielle, au profit des communes, de certains personnels de la DSI et la mutualisation des moyens matériels et techniques nécessaires.
Cette démarche vise à expérimenter cette forme de mutualisation entre la communauté urbaine et les communes volontaires. Elle fera ainsi l'objet d'un suivi, d'un bilan et des adaptations nécessaires. 18 communes y ont adhéré.

DIRECTION DES SERVICES FONCTIONNELS

La Direction générale adjointe en charge des services fonctionnels compte 84 agents, répartis en 5 directions.

• Finances et subventions.

Cette direction est chargée de la préparation et de l'exécution du budget, du suivi de la dette, de la fiscalité et des subventions. Elle intervient en lien avec les directions opérationnelles, à travers les cellules administratives et financières. Elle est composée de 8 agents.

• Ressources humaines.

Avec 13 agents, cette direction est en charge à la fois de la gestion des carrières et de la prévention santé et sécurité des agents de la communauté, et de la mise en œuvre des actions contribuant aux évolutions structurelles de notre organisation.

• Logistique et moyens généraux.

Composée de 37 agents, cette direction contribue au fonctionnement quotidien des services en assurant l'ensemble des missions liées à l'intendance de la collectivité : ménage, gestion du courrier, accueil, reprographie, archivage, de la gestion du pool de véhicules, de la mise à disposition des équipements de protection individuels, mais également de la maintenance des bâtiments communautaires.

• Systèmes d'information et information géographique.

Les 11 agents de cette direction œuvrent pour le maintien en condition opérationnelle des serveurs, des réseaux, des applicatifs métiers et des postes de travail. De plus, ils assistent les utilisateurs, et sécurisent les données produites par la collectivité. La DSI intervient depuis fin 2019 au profit des communes membres de la communauté urbaine volontaires (une vingtaine à ce jour) à travers une plateforme de services dédiés à l'ingénierie et aux supports techniques des services numériques, mais également à la mutualisation des moyens matériels et techniques nécessaires. Enfin, elle suit la mise en conformité du RGPD en collaboration étroite avec la DAJCP.

• Affaires juridiques et commande publique.

Cette direction est chargée d'assurer la sécurité juridique des actes produits par la communauté urbaine, de veiller au respect des règles de la commande publique et de contribuer à l'organisation des bureaux et conseils communautaires. Elle est constituée d'une quinzaine d'agents.

La direction des Ressources humaines

La direction des ressources humaines, via le service prévention, organise des groupes de travail sur les EPI avec les agents concernés (par exemple : essais de gants pour les agents du service des déchets ménagers).

L'année 2019 de la DRH a été placée sous le sceau du partage de la fonction RH, de l'accompagnement et de la mutualisation.

Partage de la fonction RH avec :

• la mise en place d'un dialogue de gestion avec les directions concernant la gestion de l'enveloppe budgétaire dédiée au paiement des heures supplémentaires,

• la mise à jour en direct par les services des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP), sous coordination du service prévention des risques professionnels,

• l'autonomie confiée à chaque direction pour procéder aux arbitrages relatifs aux avancements de carrière de leurs agents.

Ce partage de la fonction RH a nécessité un accompagnement. C'est ainsi que chaque encadrant de la CUCM a pu participer à une demi-journée dédiée à la notion de responsabilité en matière de santé et sécurité. Les nouveaux encadrants ont quant à eux pu bénéficier de journées de formation spécifiques au management.

En plus de l'accompagnement des services, la volonté de la DRH d'accompagner les agents dans leur parcours professionnel, afin qu'ils en soient acteurs, s'est concrétisée comme suit :

• organisation d'une demi-journée d'accueil pour les nouveaux arrivants et d'un moment convivial pour le départ des agents retraités,

• un accompagnement à la mobilité et à la reconversion a été initié, basé sur des actions de formation et des immersions au sein des services,

• des réunions d'information concernant le compte personnel de formation pour souligner l'importance de la formation comme investissement pour un parcours professionnel varié et dynamique,

• un accompagnement des agents à l'utilisation de l'espace personnel CNRACL pour mieux anticiper leur futur départ en retraite.

Tout cela est venu en complément des réunions d'information semestrielles ou des réunions mensuelles thématiques paie, statut ou retraite.

Par ailleurs, une mutualisation des actions de formation a été initiée avec l'organisation de journées d'actualité territoriale ou de modules de formation autour de thématiques partagées. En effet, outre l'intérêt de développer une culture commune au niveau du territoire communautaire, cela permet également de réduire les frais de déplacement et le temps d'absence des agents, les formations étant organisées en proximité.

En parallèle à ces réalisations, trois projets structurants ont été initiés :

• rédaction des fiches métiers petits EPI permettant une approche structurée des risques professionnels,

• lancement de la structuration d'une politique de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences,

• mise en place du prélèvement à la source.

La direction de la Logistique et des Moyens généraux

La direction de la Logistique et des Moyens généraux se charge de l'entretien et de la réparation d'un parc de près de 200 poids lourds, engins, utilitaires et véhicules légers.

La direction de la Logistique et des Moyens généraux (DLMG) a été créée au 1er janvier 2019. Cette direction regroupe l'ancienne Direction de l'Administration Générale et l'ancien service Parcs-Ateliers-Magasins. Elle est composée de 37 agents. Elle gère l'intendance et l'essentiel des moyens matériels mis à disposition des différentes directions. Les principaux objectifs poursuivis par cette création sont d'organiser les ateliers et les magasins des deux centres techniques en un garage et un magasin pour unifier et normaliser les pratiques, professionnaliser les équipes et clarifier la répartition des tâches entre la DLMG et les autres directions.

L'élaboration d'un système de management de la qualité pour la direction en vue de normaliser les procédures internes et gagner en efficience a permis de mettre en place quatre procédures en 2019 : procédure d'approvisionnement des agents en EPI, procédure d'approvisionnement des agents en mobilier, procédure de traitement des demandes de travaux de bâtiment, procédure de traitement des demandes de travaux au garage communautaire. La mise en œuvre de la fonction achat avec un important travail de sourcing concernant le renouvellement de la flotte de véhicules légers a également été réalisé.

Moyens généraux

En 2019, le service a notamment assuré la continuité du travail relatif à la gestion des 1 340 mètres linéaires constituant les archives communautaires, l'organisation matérielle de 6 conseils communautaires, des réceptions et de l'accueil ainsi que l'organisation de différentes opérations logistiques (navettes avec les communes, déménagements des bureaux...).

Logistique

Concernant la logistique, les principaux travaux de 2019 ont consisté en l'achat de 2 balayeuses (425 000 €) à usage de la direction des Territoires, le renouvellement complet des petits matériels thermiques (105 000 €) ainsi que l'entretien et réparation d'un parc de 192 poids lourds, engins, utilitaires et véhicules légers pour un montant de plus de 2 millions.
Quant à l'entretien des 31 bâtiments de la communauté, le montant global des travaux s'élève à 1,269 millions d'euros comprenant la réfection complète du système de chauffage et de climatisation d'un des bâtiments occupé par la société Webhelp (129 000 €).

La direction des Finances

La mise en place de formations, la gestion de la dette et la réalisation d'un état des lieux de la chaîne de traitement administrative et financière ont marqué l'année 2019.
En début d'année, des formations et des démonstrations à l'outil de gestion financière, notamment en matière de gestion des factures et de marchés publics, ont été entreprises à destination des gestionnaires, en collaboration avec la direction des Affaires juridiques et de la Commande publique. Une nouvelle version consolidée du guide des procédures, composée de plusieurs tomes, a également été mise à disposition.

Par ailleurs, une partie de l'activité de la direction des Finances a été consacrée à la gestion de la dette et plus particulièrement, en raison des conditions de marchés exceptionnellement favorables, au refinancement de plusieurs emprunts à des taux d'intérêt relativement bas. Ces refinancements ont été réalisés en deux vagues et concernent huit emprunts. Cela a permis un gain de fonctionnement de plus de 500 000 €.
D'autre part, dans la perspective d'un travail d'amélioration continu de la qualité de gestion, dont le principe a été contractualisé avec la Direction départementale des Finances publiques et la Trésorerie principale du Creusot, un diagnostic de la chaîne de traitement administrative et financière a été engagé. La première phase consistant en un état des lieux a été réalisée sur l'année 2019. Un questionnaire à destination des agents administratifs et financiers de la collectivité a été élaboré et 36 entretiens ont notamment été menés.
Enfin, la direction a été fortement impactée par la gestion des régies intéressées en eau potable et assainissement collectif.
En outre, le service assure au quotidien le paiement des factures, l'encaissement des recettes, la gestion de l'actif avec les constatations budgétaires des cessions, les écritures d'amortissements comptables, la gestion des subventions reçues et de la fiscalité. Elle procède également à l'analyse de la situation financière, à l'élaboration et au suivi du budget.

La direction des Affaires juridiques et de la Commande publique

Outre l'exercice des missions traditionnelles de la direction (gestion locative, contentieux, conseils juridiques...), des actions significatives dans chaque service ont été réalisées en 2019.

Assemblées

Le service des Assemblées a travaillé à la préparation du renouvellement du conseil de communauté pour le mandat 2020-2026. Une feuille de route préalablement établie a permis de préparer les formalités afférentes à l'installation du nouveau conseil de communauté.
La gestion électronique des documents (GED) des actes des assemblées est devenue opérationnelle. Le service Assemblées procède à un export mensuel des séances (décisions, délibérations) permettant aux services d'intégrer à leur tour les annexes finalisées (conventions). Les agents disposent désormais d'un espace de stockage et de recherche commun.
Le marché multi-services de sonorisation des réunions de la communauté urbaine a également été relancé permettant notamment d'assurer la sonorisation des conseils de communauté.

Commande publique

Au 1er avril 2019, le service a dû appliquer les dispositions du nouveau Code de la commande publique, et mettre à jour l'ensemble des documents internes (guide des procédures notamment) à destination des services.
La mise en œuvre de la dématérialisation totale des marchés engagée en 2018 s'est poursuivie, les méthodes de travail des agents ayant été profondément modifiées. À présent les pièces des marchés sont également télétransmises aux services de l'État chargés du contrôle de légalité.

Juridique et foncier

La direction a poursuivi, en collaboration étroite avec la DSII, le travail d'adaptation des méthodes de travail aux obligations du Règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment grâce au concours d'une étudiante qui prépare un master 2 en alternance sous contrat d'apprentissage.
Plusieurs études ont été réalisées sur le thème des modes de gestion des services publics communautaires en lien avec la fin de certaines DSP (traitement des déchets et réseau haut débit).
Le travail de rationalisation du patrimoine bâti s'est également poursuivi, certains sites historiques ayant été vendus. En parallèle, plusieurs ventes de terrains à bâtir sont intervenues, notamment au profit d'entreprises en développement qui souhaitaient construire de nouveaux locaux.

La direction de la Communication

À travers la mise au point d'outils de communication ou l'organisation d'évènements officiels, la communauté urbaine a fait connaître ses initiatives et valorisé les projets menés sur le territoire.

Des outils pour promouvoir le territoire

Afin de promouvoir le territoire communautaire lors de salons économiques ou étudiants, la direction a travaillé sur la création ou la mise à jour des différents outils de communication : plaquette distribuée sur un salon de l'immobilier d'entreprise, habillage de stand pour le salon France Attractive, gestion et rganisation de stands pour le salon de l'Étudiant à Lyon et le salon Studyrama à Dijon, Guide de l'étudiant...

Communication autour de « Territoire zéro déchet zéro gaspillage »

Labellisée «Territoire zéro déchet zéro gaspillage» (TZDZG), la communauté urbaine œuvre, depuis plusieurs années, pour un territoire plus vert et respectueux de l'environnement.
À ce titre, la communauté urbaine propose des actions de sensibilisation à destination des commerces, des communes et des habitants du territoire. En 2019, la direction a édité une série de supports, en lien avec la direction des Déchets, pour accompagner les citoyens dans leur démarche de réduction et de valorisation de leurs déchets.

De nouveaux supports pour diffuser les infos de proximité

Renouvelé, le « kit services » vise à faciliter l'accès aux services de proximité qui relèvent des compétences de la communauté urbaine : tri et collecte des déchets ménagers, fonctionnement des déchetteries, transports, eau et assainissement, droit des sols, entretien de la voirie... Toutes ces informations sont regroupées dans une pochette, sous la forme de fiches thématiques. Certaines fiches ont été personnalisées en fonction des communes, comme la collecte des déchets ou l'eau et assainissement. Le « kit services » est disponible dans chaque commune du territoire et à l'espace Simone Veil au Creusot.

Une nouvelle identité pour les services de l'eau

Suite à la création de la marque C.mon.O, la direction de la communication a mené un travail graphique et rédactionnel afin de définir l'habillage et les contenus du site internet dédié c-mon-o.fr.

• 330 000
exemplaires de l'Actu Creusot Montceau diffusés en 2019 dans les boites aux lettres

• 230
communiqués de presse diffusés en 2019

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

Le développement économique

Le commerce

La politique de la ville et le contrat local de santé

L'insertion et l'économie sociale et solidaire

L'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

Le patrimoine

Le tourisme

Les infrastructures numériques

L'aménagement de l'espace public

L'habitat et la rénovation urbaine

L'urbanisme prévisionnel et foncier

Le développement durable et le Plan climat air énergie territorial

Les déchets

Les transports urbains et scolaires

L'eau et l'assainissement

La propreté et la voirie

COMMUNAUTÉ URBAINE CREUSOT MONTCEAU
Château de la Verrerie > BP 90069
71206 Le Creusot Cedex
Tél : 03 85 77 51 51
info@creusot-montceau.org
www.creusot-montceau.org